

Parfait existentiel et futur antérieur « de bilan »¹

Denis Apothéloz
Université de Lorraine & ATILF

Introduction

C'est un fait bien connu et documenté depuis longtemps : le futur antérieur (ci-après FA) est susceptible de produire divers effets sémantiques selon le contexte dans lequel il apparaît (cf. par ex. Imbs 1960, Martin 1971, Togeby 1982, Chevalier *et al.* 1989, Engel 2001, Barceló et Bres 2006, Ciszewska-Jankowska 2014). S'agissant des temps verbaux, ce phénomène n'a bien sûr rien d'exceptionnel. Il constitue même un piège pour le sémanticien, qui peut être tenté d'attribuer au grammème de flexion verbale des propriétés sémantiques qui, en réalité, ont leur origine dans le contexte où figure ce grammème. En sémantique des temps verbaux, cette méprise est d'ailleurs fréquente et a donné lieu à diverses critiques (cf. par ex. Vettters 2011). C'est dans cette même perspective critique que nous voudrions revenir ici sur les analyses données habituellement du FA, en particulier du FA dit « de bilan ». Nous voudrions montrer que cette appellation saisit un effet sémantique qui s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs ; principalement : la non-spécification de l'époque localisant la situation (caractéristique du FA), la valeur de parfait existentiel, et le fait « énonciatif » que constitue la projection dans l'époque future.

1. Le futur antérieur

1.1. Non-spécification de la localisation temporelle de la situation

Relativement aux autres temps composés, le FA se caractérise par une propriété qu'on a parfois tendance à oublier et qu'il convient ici de rappeler.

Contrairement au passé composé (PC) et au plus-que-parfait (PQP), la situation désignée par le FA n'est pas localisée dans une époque particulière². En effet, tandis que PC et PQP désignent en principe des situations localisées dans le passé, le FA ne donne aucune indication sur l'époque où se situe la situation (l'information temporelle « futur » qu'il véhicule concerne seulement l'état résultant). La situation peut être localisée dans le passé et s'étendre jusqu'au présent, ou s'étendre jusque dans le futur. Mais elle peut aussi bien être entièrement localisée dans le futur. C'est pourquoi une formulation comme (1) est utilisable aussi bien si la situation dont il est question (réparer une bicyclette) est actuellement en cours (et a donc commencé dans le passé), que si elle n'a pas encore commencé.

(1) Ce soir j'aurai réparé la bicyclette.

¹ Je remercie Małgorzata Nowakowska (Uniwersytet Pedagogiczny w Krakowie), qui a lu des versions antérieures de cet article et m'a permis de corriger certaines erreurs ou imprécisions.

² On entend ici par « époque » l'une des trois temporalités de la triade PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR, comme c'est habituellement le cas en sémantique temporelle. Suivant cette même tradition, on utilise ici le terme de « situation » pour désigner le procès dénoté par la forme verbale, quelle que soit la nature de ce procès.

Reichenbach (1947 : 297) avait bien vu ce problème (qu'on retrouve avec le *Future perfect*) et avait proposé, pour cette raison, trois chronogrammes pour décrire ce temps verbal. Soit :

- (2) E—S—R
S,E—R
S—E—R

Ce qui signifie que seul R (*point of reference*) est obligatoirement postérieur à S (*point of speech*) et est donc localisé dans l'époque future. Mais la localisation temporelle de E (*point of the event*) demeure non spécifiée en terme d'époque³. Comme l'ont montré Comrie (1985) et Vickner (1985), il y a là un argument solide pour considérer que R est localisé par rapport à S, et E par rapport à R. Selon cette conception, la seule information qu'on ait à propos de E est qu'il est antérieur à R (qui, lui, est postérieur à S). Il en découle bien que E peut occuper les trois positions indiquées en (2).

1.2. Le futur antérieur existentiel

Cependant il y a une interprétation du FA qui, nous semble-t-il, n'est jamais mentionnée dans la littérature : celle qui résulte de la transposition au futur d'un parfait existentiel ou parfait « d'expérience », au sens de McCawley (1971) ou Comrie (1976).

1.2.1. La notion de parfait existentiel

Rappelons qu'on nomme « parfait existentiel » les emplois des parfaits, et par conséquent du PC français, consistant à signifier qu'un procès est advenu une fois au moins dans le passé, comme dans l'exemple suivant⁴ :

- (3) Du haut du mont Faron, la mer était immensément plate, joyeusement, somptueusement réfléchissante. J'**ai eu** plus tard, en Catalogne, à Roda de Barra, en Italie, à Ponza, de semblables visions de Méditerranée quasi immobile, comme émettant de la lumière vers un soleil [...] (Roubaud, 1993, F)

Cette interprétation peut être décrite plus précisément comme suit : dans (3), l'énoncé *J'ai eu plus tard [...] de semblables visions de Méditerranée quasi immobile...* vise à asserter l'advenue d'une situation dans le passé (celle d'avoir vu la Méditerranée immensément plate, joyeusement, somptueusement réfléchissante, comme émettant de la lumière...), et ceci indépendamment :

- (i) de toute occurrence spécifique de cette situation,
- (ii) du nombre d'occurrences de celle-ci.

³ Rappelons que dans le système de notation de Reichenbach, la virgule indique la simultanéité, et le trait horizontal la non-simultanéité. S—R, par exemple, indique que R est postérieur à S. On notera que Reichenbach n'envisageait pas que le *Future perfect* puisse avoir une interprétation autre que résultative, analyse qui a souvent été contestée (cf. Comrie 1985).

⁴ Les exemples marqués 'F' ont été trouvés grâce à la base de données textuelles FRANTEXT, hébergée au laboratoire ATILF (Nancy). Les exemples non référencés ont été forgés pour les besoins de la démonstration.

Cette signification peut être décrite comme résultant de l'application d'un quantificateur existentiel à une situation-type. Un moyen commode de gloser cette signification consiste à enchâsser la proposition dans une construction comme *il est arrivé une fois au moins que* :

- (3') Plus tard, il m'est arrivé une fois au moins d'avoir de semblables visions de Méditerranée quasi immobile...

Comme on le voit, cette glose revient à donner au composant existentiel un exposant (*il est arrivé que*). Elle restitue également l'effet de « multiplicité indéfinie »⁵ (*une fois au moins*) produit par le quantificateur. Croft (2010) a proposé quant à lui des gloses plus explicitement existentielles encore, et qui donneraient (3'') concernant notre exemple :

- (3'') Il existe au moins une situation passée consistant en « moi plus tard avoir de semblables visions de Méditerranée quasi immobile... ».

Cette assertion d'existence implique nécessairement un intervalle temporel à l'intérieur duquel elle peut être considérée comme valide, intervalle qu'on appellera « de validation ». Pour le PC, cet intervalle s'étend, à défaut de spécification, jusqu'au moment de l'énonciation. Dans (3), sa borne initiale est délimitée par l'anaphorique *plus tard*. Dans (4), où le PC *a rencontré* actualise également un parfait existentiel, elle l'est par l'expression *depuis le XX^e siècle*.

- (4) Le Français qui, **depuis le XX^e siècle**, a rencontré plus d'une fois l'Anglais sur les champs de bataille, ne lui oppose pas seulement le fer : il le crible de railleries, s'amuse de ses bruyantes et lourdes "beuveries" [...]. (E. Faral, 1942, F)

Une autre caractéristique du parfait existentiel est qu'il se trouve fréquemment dans le contexte d'adverbiaux quantifieurs de fréquence ou d'occurrences, comme *parfois*, *souvent*, *rarement*, *toujours*, *jamais*, *une fois*, *plus d'une fois* (cf. ex. (4)), *plusieurs fois*, etc. Il a également une affinité toute particulière avec *déjà*, auquel cas cet adverbe ne produit pas la signification de « survenance précoce », mais bien celle d'advenue (c'est un autre exposant du composant existentiel)⁶. De fait, tous ces adverbiaux fonctionnent souvent comme des déclencheurs de cette interprétation existentielle, ainsi que l'ont noté plusieurs auteurs (e.g. Leech 1971, Dahl 1985, Desclés & Guentchéva 2003, Karolak 2007).

- (5) Il m'**a parfois fourni** du travail. (Pérec, 1969, F)
- (6) On **a souvent dit** qu'Adler était, des trois grands maîtres de la psychanalyse, celui qui était le plus près de la sociologie. (Gurvitch, 1968, F)
- (7) J'en **ai rarement vu** d'aussi belle. (Zola, 1873, F)
- (8) Je n'**ai jamais vu** un animal aussi lent à atteindre sa taille définitive. (Twain, 1893)

⁵ Cette expression de « multiplicité indéfinie », pour qualifier la valeur glosée par « une fois au moins », est notamment utilisée en slavistique (cf. par ex. Padučeva 1992). Leech, décrivant ce même emploi pour le *Present perfect*, parle de *indefinite past meaning of the Perfect*, en raison du caractère non défini de la localisation temporelle de la situation (Leech 1971 : § 56). Franckel (1989) qualifie cet emploi du PC de « passé d'expérience », et Vet (1992) de PC « expérientiel ». Desclés & Guentchéva (2003) décrivent la valeur dénotative de ces formes comme une « classe d'événements » et caractérisent la résultativité de cet emploi du PC comme un « état d'expérience ».

⁶ Pour une étude détaillée des différents effets sémantiques auxquels *déjà* peut être associé, voir Apothéloz & Nowakowska (2013), où cet emploi de *déjà* est classé comme existentiel. Par ailleurs, dans certaines zones de la francophonie, il existe des temps surcomposés qui grammaticalisent la valeur de parfait d'existence. C'est le cas du passé surcomposé dit « régional » (Apothéloz 2010).

- (9) Je suppose que vous **avez déjà été** sur une plage, tout de même ? (Benjamin, 1983)

1.2.2. Transposition au futur

Comme tous les parfaits, le FA admet lui aussi cette interprétation existentielle ou « d'expérience ». Et, comme pour le PC, cette interprétation peut être favorisée, sinon déclenchée, par un adverbial quantifieur de fréquence ou d'occurrences, ou par *déjà* :

- (10) En vérité, je suis bien difficile de faire la petite bouche devant cette merveille ! J'**aurai connu** peu de femmes qui me conviennent aussi bien, et je puis bien dire que depuis neuf jours, je n'ai pas eu un moment heureux comme aujourd'hui. (Dutourd, 1967, F)
- (11) Rudi l'a bien dit, aucun guide n'**aura jamais fait** payer une course au Matterhorn aussi cher que Jos-Mari ! (Peyre, 1939, F)
- (12) Un pilote ayant pratiqué ici ne sera jamais surpris par une météo capricieuse, car il **aura déjà vécu** plusieurs scénarios météorologiques [...]. (<http://www.cielquebecois.com>, 2011)
- (13) – [...] Il faut que nous arrivions à exaspérer l'opinion publique française.
– Elle s'exaspérera aisément. Elle est déjà droguée par la moitié de sa presse, persuadée que le gouvernement défend une mauvaise cause en Algérie. **Rarement** travail nous **aura été** aussi **facilité**. (Déon, 1960, F)

Comparons le PC de (9) et le FA de (12) : ils comportent tous deux le même type de *déjà* : *je suppose que vous avez déjà été sur une plage, et il aura déjà vécu plusieurs scénarios météorologiques...* Ces deux formulations actualisent la même valeur existentielle. Ce qui les différencie, c'est seulement que (12) projette dans le futur le repère temporel depuis lequel est produite l'assertion d'existence. On pourrait en dire autant en comparant (7) et (13), relativement à l'adverbe *rarement*. A vrai dire, la seule différence entre les FA de (10)-(13) et les exemples de PC existentiels donnés plus haut, réside dans cette projection dans l'époque future.

Or, fait aussi intéressant que curieux, les FA des exemples (10)-(13) sont aussi, selon la terminologie traditionnelle, des FA « de bilan ». Et, de façon générale, on constate qu'une proportion importante des FA diagnostiqués traditionnellement comme appartenant au type « de bilan » sont aussi des FA à valeur de parfaits existentiels ! De toute évidence il y a là un point qui mérite notre attention.

Mais qu'appelle-t-on exactement un FA « de bilan » ?

1.3. Le futur antérieur « de bilan »

On appelle habituellement « de bilan »⁷ l'effet sémantique produit par le FA dans des formulations comme (10)-(13), mais aussi comme (14)-(16) :

- (14) Pourtant, d'une aristocratie qui se survit il **aura été le dernier**, ou presque, à tenter, à quarante ans, de renverser le cours des choses. En vain, et son vainqueur Yoshitori le força à entrer dans les ordres, le bannissant sur l'île inhospitalière d'Oki. (Roubaud, 2002, F)

⁷ On rencontre également l'appellation de FA « rétrospectif » (e.g. Steinmeyer 1987, Ciszewska-Jankowska 2014).

- (15) [A propos du Marché commun] Nous savons tous qu'il a fallu 10 ans de gestation pour le mettre complètement en œuvre. Pour le bâtir il **aura fallu** un inlassable effort de coopération des Six. (De Gaulle, 1966, F)
- (16) Et voilà un témoin que tous croiront, et qui certifiera à tout Verrières, et en l'exagérant, que j'ai été faible devant la mort ! J'**aurai été un lâche** dans cette épreuve... ! (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*. In : Imbs 1960 : 112. Verrières est le nom d'un village)

La description qu'on donne en général de ces formes verbales est la suivante : le FA indique ici que l'énonciateur se projette par la pensée dans l'époque future, et regarde le passé (ce passé pouvant inclure le présent) depuis cette époque future, engendrant ainsi un « point de vue » particulier. L'effet produit est donc une « *rétrospection anticipée* », pour reprendre l'heureuse expression utilisée par Weinrich (1973 : 74) dans son ouvrage sur le temps. Togeby (1982 : § 1054) parle quant à lui de « *regard jeté sur le présent du point de vue de la postérité* ». On pourrait ajouter à ces descriptions – au reste tout à fait intuitives – que les énoncés où figurent ces FA paraissent également comporter une dimension résumptive, récapitulative. Cette dimension est parfois soulignée par un adverbial : *finale*ment, *en définitive*, *au bout du compte*, *tout compte fait* et d'autres adverbiaux sémantiquement proches côtoient fréquemment le FA. Certains auteurs (par ex. Engel, Imbs, Steinmeyer) n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner qu'il y a plus ou moins équivalence sémantique entre le FA « de bilan » et la séquence <*finale*ment (ou un adv. équivalent) + passé composé> (PC). Reprenons les trois exemples ci-dessus :

- il aura été le dernier ≈ *finale*ment il a été le dernier
- il aura fallu un inlassable effort de coopération ≈ *finale*ment il a fallu un inlassable effort de coopération
- j'aurai été un lâche dans cette épreuve ≈ *finale*ment j'ai été un lâche dans cette épreuve

A cet égard, l'exemple (15) est particulièrement intéressant, en raison du changement de point de vue qui s'y exprime, à la faveur d'une reformulation :

Nous savons tous qu'il **a fallu** 10 ans de gestation... > il **aura fallu** un inlassable effort de coopération...

On observera par ailleurs que cet effet sémantique de rétrospection anticipée est pratiquement lexicalisé dans certaines formulations plus ou moins figées, comme celles réunies sous (17) :

- (17) tu l'auras voulu
je vous aurai prévenu
on aura tout {entendu / vu / essayé / etc.}
il aura fallu attendre... pour...

Phénomène particulièrement intéressant : le « point de vue » engendré par la projection dans l'époque future rend possible l'attribution de ce qui est asserté à une instance autre que l'énonciateur⁸. Ce phénomène de « pensée attribuée » se manifeste clairement dans l'exemple (16), que l'on peut pratiquement lire comme signifiant (16') :

- (16') 'les habitants de Verrières penseront que j'ai été un lâche dans cette épreuve'

Le phénomène est encore plus explicite dans (18). Dans cet extrait, en effet, l'énoncé *Vous allez voir que ce sera bientôt moi qui aurai trompé son mari* peut être glosé par (18').

⁸ Pour des observations analogues, voir Buridant (2000) et Barceló et Bres (2006).

Autrement dit, la projection dans le futur à laquelle participe le FA produit ici un effet de discours rapporté :

(18) Voilà que cette malheureuse à présent me prête son dévergondage ! Vous allez voir que **ce sera bientôt moi qui aurai trompé son mari...** (Zola, 1882, F)

(18') 'Vous allez voir qu'elle dira bientôt que c'est moi qui ai trompé son mari'

Mais revenons à la notion d'intervalle de validation, telle qu'elle a été exposée plus haut à propos du PC existentiel. Il s'agit – rappelons-le – de l'intervalle temporel à l'intérieur duquel l'assertion d'existence est valide. Comment cet intervalle est-il défini pour les FA « de bilan » examinés jusqu'ici, c.-à-d. pour les exemples (10)-(16), et (18) ? Examinons séparément le problème de la borne terminale et de la borne initiale de cet intervalle.

Que la formulation relève clairement du parfait existentiel (exemples (10)-(13)) ou non (exemples (14)-(16) et (18)), on constate que l'effet sémantique « de bilan » est toujours fondé sur ce qu'on pourrait appeler une « classe de situations ». C'est précisément cette classe de situations qui est récapitulée par l'énoncé contenant le FA « de bilan ». Or ces situations sont nécessairement situées dans un intervalle temporel, selon une logique qui est la même que celle évoquée à propos de l'intervalle de validation.

La borne terminale de cet intervalle se situe dans l'époque future. De fait, elle coïncide avec le moment imaginaire visé par la projection. En dehors de cette information très générale, sa localisation demeure indéfinie et tributaire de divers indices relevant de la pragmatique. Togeby (1982) observe que le moment visé par ce phénomène de projection peut correspondre, dans certains cas, à un futur indéfiniment éloigné, notamment quand le FA se combine avec l'adverbe *jamais*, comme dans (19) :

(19) **Jamais** messe, je crois, n'**aura été** moins **écoutée**. (Merle. In : Togeby 1982 : § 1054)

Quant à la borne initiale, elle est située dans l'époque passée et sa localisation est elle aussi inférée à partir de divers indices pragmatiques. Dans (10), par exemple (*j'aurai connu peu de femmes qui me conviennent aussi bien...*), elle correspond pratiquement au début de l'existence du locuteur, du moins, à l'époque de son existence à partir de laquelle l'expression « connaître une femme » fait sens pour lui ; dans (11) (*aucun guide n'aura jamais fait payer une course au Matterhorn aussi cher*), cette borne remonte aux premiers guides ayant conduit des touristes sur le Matterhorn ; etc. Que la borne initiale soit située dans le passé est une condition nécessaire de l'interprétation « de bilan ».

Il découle de ce qui précède que la projection dans le futur caractéristique du FA « de bilan » a pour conséquence d'inclure dans la récapitulation des situations qui, par définition, n'ont pas encore eu lieu et qui sont donc virtuelles. La classe des situations qui fonde le bilan n'est donc pas close au moment de l'énonciation. En d'autres termes, entre le moment où l'énoncé est produit et le moment imaginaire où le bilan est projeté, d'autres situations sont susceptibles d'advenir et donc d'étayer (ou de démentir...) le bienfondé du bilan en question. Et pourtant : toutes ces formulations paraissent bel et bien exprimer une forme de certitude, comme l'a noté Ciszewska-Jankowska (2014). Indiscutablement, les énoncés comportant un FA « de bilan » sont dotés d'une valeur épistémique particulière, probablement due au fait qu'ils traduisent une inférence : celle qui, justement, d'une classe de situations, infère un certain bilan.

2. Factualité et conjecture

On fera ici l'hypothèse que l'effet sémantique que décrit le qualificatif « de bilan » a les propriétés de ce qu'on appelle un « fait ». Ce terme est régulièrement utilisé en aspectologie slave, avec un sens proche de celui auquel nous pensons ici (cf. Forsyth 1970, Padučeva 1992, Grønn 2003, Altshuler 2010). Comme on sait, la notion de « fait » a donné lieu, depuis le célèbre article de Vendler (1967), à une littérature abondante, en particulier dans le champ de la philosophie du langage. Fondamentalement, un fait est une situation dont l'advenue est considérée, à un moment de référence, comme avérée. Van de Velde (2006) note toutefois que, contrairement à ce que leur appellation pourrait donner à penser, les faits ne sont pas des entités « objectives » : un fait nouveau n'est pas une situation qui vient d'advenir, mais une situation *qui vient de parvenir à la connaissance d'un sujet*. Le statut de fait est donc toujours relatif à un sujet de conscience.

Nous formulerons ici l'hypothèse que sont « factuels » aussi bien les exemples (10)-(13) et (19) – FA à valeur de parfait existentiel –, que les exemples (14)-(16) et (18). Tous ces exemples consistent à projeter dans le futur (et en ce sens à « différer ») une assertion elle-même fondée inférentiellement sur une classe de situations passées (incluant éventuellement le présent). En raison de son lien avec une classe de situations, l'assertion du bilan peut être anaphorique ou cataphorique. Elle est clairement anaphorique dans un cas comme (20) :

- (20) [Récit biographique d'un navigateur]
Au total il aura traversé dix fois l'Atlantique. (http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Gau)

Elle est en revanche cataphorique dans l'extrait (21), où l'énoncé-bilan a le statut d'un titre de rubrique et produit un effet d'attente :

- (21) Elle **n'aura finalement pas survécu**. Une enfant de deux ans grièvement blessée après avoir été écrasée par deux véhicules, puis abandonnée un long moment sur la chaussée dans l'indifférence des passants, un fait divers qui a indigné les Chinois, est finalement décédée, a annoncé vendredi l'hôpital. (Presse, 2011)

Qu'est-ce qui différencie, dès lors, les FA « de bilan » et les FA « de conjecture », sachant que ces derniers consistent non pas à asserter un fait mais à formuler une hypothèse explicative ? Voici un exemple caractéristique de FA « de conjecture » :

- (22) – Dites donc, où avez-vous passé ? Votre coude est plein de toiles d'araignée et de plâtre.
– Mon coude, murmura-t-il légèrement troublé. Tiens ! C'est vrai... un peu de saleté... j'**aurai attrapé** ça en descendant de chez moi. (Zola, 1880, F)

Dans les deux cas, il y a projection dans l'époque future et inférence. Mais le FA « de conjecture » est fondé sur une situation singulière et définie (dans l'exemple ci-dessus, la présence de traces de plâtre et de toiles d'araignée sur un vêtement), et se trouve dans un énoncé apportant, relativement à cette situation, une information nouvelle censée expliquer cette situation (ici : le frottement du vêtement sur un mur). Par contraste, le FA « de bilan » est fondé sur une classe de situations et se trouve dans un énoncé présentant, relativement à cette classe, une relation de récapitulation.

En guise de conclusion

Par définition, un parfait implique deux temporalités : celle de la situation et celle de l'état résultant. Les parfaits sont donc prédisposés à marquer diverses opérations d'inférences.

Dans le cas du PC et du PQP, ces deux temporalités sont localisées : situation passée et résultat présent, pour le PC⁹ ; situation et résultat passés, pour le PQP. Mais dans le cas du FA, l'une de ces temporalités n'est pas localisée en termes d'époque : celle de la situation.

Au terme de ce court article, il apparaît que le FA dit « de bilan » n'est au fond qu'une exploitation de cette propriété. Il projette une assertion dans un futur indéterminé, et présente cette assertion comme le symptôme d'une inférence fondée sur une classe de situations passées. La notion d'inférence, s'agissant de ce temps verbal, fait évidemment penser à un autre emploi, connu sous l'appellation de FA « de conjecture ». Mais le FA « de conjecture » apparaît dans des énoncés apportant une information nouvelle et à caractère explicatif ; tandis que le FA « de bilan » apparaît dans des énoncés ayant une relation essentiellement récapitulative par rapport à la classe des situations sur laquelle il s'appuie.

Ces analyses confirment qu'il n'y a pas plusieurs significations du FA. Les valeurs étiquetées « de bilan » ou « de conjecture » sont seulement la conséquence de la combinaison de facteurs contextuels avec les propriétés aspectuo-temporelles du grammème de FA, propriétés en elles-mêmes invariantes.

Références

- Altshuler D. (2010). Aspect in English and Russian flashback discourses. *Oslo Studies in Language*, Vol. 2, No 1, 75–107.
- Apothéloz D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel. *Journal of French Language Studies*, 20/2, 105-126.
- Apothéloz D., Nowakowska M. (2013). « Déjà » et le sens des énoncés. In : W. De Mulder, J. Mortelmans, T. Mortelmans (éds), *Marqueurs temporels et modaux en usage*. Amsterdam, New York : Rodopi, 355-386. (Cahiers Chronos 26)
- Barceló G., Bres J. (2006). *Les temps de l'indicatif en français*. Paris : Ophrys.
- Buridant C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- Chevalier J.-C., Blanche-Benveniste C., Arrivé M., Peytard J. (1989). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Ciszewska-Jankowska E. (2014). *Le futur antérieur et ses emplois. Analyse contextuelle*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Comrie B. (1976). *Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Comrie B. (1985). *Tense*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Croft W. (2010). *Verbs: aspect and argument structure*. Oxford: Oxford University Press. Draft of June 8, 2010.
- Dahl Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. Oxford: Blackwell.
- Desclés J.-P., Guentchéva Z. (2003). Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle. *Langue française*, 138, 48-60.
- Engel D.M. (2001). Absolutely perfect? What is the status of 'futur antérieur'? *Journal of French Language Studies*, 11/2, 201-220.
- Forsyth F. (1970). *A Grammar of Aspect. Usage and Meaning in the Russian Verb*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Franckel J.-J. (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz.
- Grønn A. (2003). *The semantics and pragmatics of the Russian factual imperfective*. Thèse de doctorat, Université d'Oslo.
- Imbs P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.

⁹ Du moins quand il est utilisé comme parfait, et non comme « aoriste de discours ».

- Karolak S. (2007). *Składnia francuska o podstawach semantycznych*, tom 1. Kraków : Collegium Columbinum.
- Leech G. (1971). *Meaning and the English Verb*. London: Longman.
- McCawley J.D. (1971). Tense and time reference in English. In: C.J. Fillmore, D.T. Langendoen (eds), *Studies in linguistic semantics*. New York: Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- Martin R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris : Klincksieck.
- Padučeva E.V. (1992). Toward the problem of translating grammatical meanings: the factual meaning of the imperfective aspect in Russian, *Meta : Journal des traducteurs / Meta : Translator's Journal*, 37/1 : 113-126.
- Reichenbach H. (1947). *Elements of symbolic logic*. London and New York: Macmillan.
- Steinmeyer G. (1987). Le futur antérieur comme temps du passé. Remarques sur un emploi particulier fréquent du futur antérieur en français. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 25/2, 119-129.
- Togebly K. (1982). *Grammaire française. Vol. II : Les formes personnelles du verbe*. Publié par M. Berg, G. Merad et E. Spang-Hanssen. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Van de Velde D. (2006). *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Vendler Z. (1967). Facts and events. In: Z. Vendler, *Linguistics in Philosophy*. Ithaka (NY): Cornell University Press, 122-146.
- Vet C. (1992). Le passé composé : contextes d'emploi et interprétation. *Cahiers de praxématique*, 19, 37-59.
- Vetters C. (2011). A quoi servent les temps verbaux ? In : D. Amiot, W. De Mulder, E. Moline, D. Stosic (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*. Berne : Peter Lang, 337-354.
- Vikner S. (1985). Reichenbach revisited: one, two, or three temporal relations ? *Acta linguistica hafniensia*, 19.2, 81-98.
- Weinrich H. (1973). *Le temps*. Paris : Ed. du Seuil. (*Tempus. Besprochene und erzählte Welt*. Stuttgart : Kohlhammer Verlag, 1964)